

PREPARATION AU METIER D'AGENT ADMINISTRATIF POLYVALENT

DURÉE et DATE :

05/10/26 au 18/12/26

En 307 h de formation + 70h en
collectivité

LIEU : AFPA Besançon - Belfort

PRIX NET DE TAXE :

RYTHME DE L'ALTERNANCE

35 h/ Semaine

MODALITÉS DE LA FORMATION

En présentiel

PRÉREQUIS

Savoir lire, écrire et compter,
Avoir 18 ans minimum

POUR QUI :

Demandeurs d'emploi

RÉFÉRENCE AFPA

09659

CODE RNCP

41239

LA FORMATION

OBJECTIFS

Maîtriser les bases informatiques et l'accueil du public. Acquérir les connaissances techniques liées à la fonction territoriale

PROGRAMME DE FORMATION

Accueil et intégration

Module 1 : Acquérir les connaissances informatiques et bureautiques : 104 heures

Présenter et mettre en forme des documents professionnels à l'aide d'un traitement de texte

- Saisir et mettre à jour des données à l'aide d'un tableur
- Utiliser les outils collaboratifs pour communiquer et traiter l'information
- Trier et traiter les mails et le courrier

Module 2 : Assurer l'accueil d'une structure : 70 heures

- Accueillir et orienter les visiteurs et les collaborateurs
- Traiter les appels téléphoniques
- Répondre aux demandes d'informations internes et externes

Module 3 : La connaissance de l'environnement territorial : 14 heures :

les types de collectivité, les acteurs, les différents métiers, les réseaux, le vocabulaire...

Module 4 : Les statuts de la fonction publique : 14 heures : les droits et obligations, la rémunération, les carrières, la cessation des fonctions ...

Module 5 : La rédaction des actes administratifs : 14 heures : les sources juridiques, les normes, les types de documents, les domaines d'intervention, les actes administratifs...

Module 6 : Le logiciel E Magnus Berger Levrault : 28 heures : démonstration du suivi comptable, budgétaire, des dépenses et recettes d'une collectivité ...



INSCRIVEZ-VOUS

POUR EN SAVOIR PLUS

afpa.fr

3936

Service gratuit
+ prix appel

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution.

Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut-être engagé pour faciliter leur parcours.



RÉFÉRENCE AFPA

CODE RNCP

Module 7 : Les bases des finances publiques : 56 heures : les principes budgétaires, la nomenclature, les principes d'élaboration et votes, les différents stades budgétaires, le calendrier, les instructions comptables ...

Période d'immersion en collectivité : 70 heures

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de compétences sera donnée à chaque candidat

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en cours de formation
- Bilan en fin de formation
- Enquête de satisfaction stagiaire.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé ;

Alternance de :

- Méthodes affirmatives : expositives, démonstratives
- Méthode interrogative
- Méthode applicative

Moyens pédagogiques :

Kit Pédagogique - Documents écrits – Diaporama - Supports « clé en main » - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques, équipées des dernières versions de logiciels standards de bureautique et offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme aux RC des TP et CQP, continuellement adapté aux évolutions technologiques et réglementaires.



INSCRIVEZ-VOUS

POUR EN SAVOIR PLUS

afpa.fr

3936

Service gratuit
+ prix appel